

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 970

AMENDEMENT

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« liée à »,

les mots :

« résultant de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli sur les conditions d'accès.